

Québec français



Au collégial **Nouveau programme et dissertation explicative**

Vital Gadbois

Number 96, Winter 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44348ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gadbois, V. (1995). Au collégial : nouveau programme et dissertation explicative. *Québec français*, (96), 77–81.

On trouvera ici un petit dossier sur la dissertation explicative dans le cadre du nouveau programme de langue maternelle et de littérature francophone au collégial. Un premier texte présente une perspective critique de ce nouveau programme, un deuxième distingue les trois grandes compétences terminales du volet de formation générale commune de ce programme. Un troisième définit la spécificité de la dissertation explicative.

AU COLLÉGIAL

NOUVEAU PROGRAMME ET DISSERTATION EXPLICATIVE

par Vital Gadbois *

LE NOUVEAU PROGRAMME : UNE PERCEPTIVE CRITIQUE

L'occasion et le contexte

Le nouveau programme de formation générale commune en « Langue d'enseignement et littérature » a été rendu public en janvier dernier. Il faisait suite :

a) à une commission parlementaire qui demandait qu'on resserre les programmes de français, qu'on assure une plus grande maîtrise de la langue, qu'on assure une culture générale plus solide. L'ex-ministre Robillard répétait que la littérature devait être le fondement de cette maîtrise et de cette culture ;
b) à une consultation marathon des départements par un questionnaire fleuve qu'il fallait traverser en 48 heures, dont les tenants et aboutissants n'ont pas été explicités et les résultats n'ont pas été diffusés ;
c) à la « ponte express » d'un comité multipartite, composé notamment de professeurs reconnus pour leur culture et leur sagesse, supervisés par un comité de plus grands sages encore, et dont la production

a été passée à la moulinette des techniciens docimologues et taxinomistes ;

d) à deux versions, la première ne présentant que quelques grandes orientations (disparition de la réflexion sur la langue, disparition de l'enseignement par genre, accent mis sur la compétence terminale : analyse, dissertation explicative, essai critique), la deuxième présentant de plus un cours classique express, basé sur l'histoire de la littérature française, avec la notion de courant littéraire comme fondement ;

e) à une consultation vapeur des départements de français qui recommandaient qu'on fasse plus de place à la littérature québécoise, au théâtre, aux genres littéraires, qui réclamaient un peu de souplesse et quelques mois pour assurer une implantation pédagogique et didactique sérieuse à un changement majeur de programme.

Le résultat

Balayant du revers de la main rapports, résultats de consultation et vingt-cinq ans d'enseignement, le contenu de ces programmes propose un retour à la culture (française pour l'essentiel), aux grands classiques (français pour l'essentiel), une incitation au parcours historique de l'écriture (française pour l'essentiel), l'analyse thématique et stylistique comme axes exclusifs d'interrogation de l'œuvre littéraire, un retour aux courants littéraires (toutes les œuvres étudiées doivent en dépendre), l'abandon de la littérature universelle (adieu Homère, Dante, Dostoïevski, Virgile, Cervantes, Hemingway), la mise en perspective (en berne ?) de la littérature québécoise, à évaluer à l'aune de la littérature française, l'abandon de la pratique théâtrale (c'est 23 000 entrées au théâtre, près de 50% des billets, qui ne se vendront plus), la disparition de l'écriture littéraire comme moyen pédagogique, la disparition du cours traditionnel de linguistique et donc le bâillon sur la réflexion de la place de la langue dans la société québécoise, le retrait du champ des cours complémentaires des cours de langue et de littérature française et québécoise (toute la discipline 601).

Pour chacun des trois ensembles (c'est le nouveau mot pour parler des cours) composant la formation générale commune en langue d'enseignement et littérature (c'est la nouvelle expression pour désigner le français), il y a une compétence terminale propre et exclusive : l'analyse littéraire, la dissertation explicative, l'essai critique. Trois concepts mal connus, du moins sous cette dénomination, trois compétences plus ou moins pratiquées jusqu'à ce jour dans les collèges, et pourtant trois compétences terminales et très certainement trois objets d'évaluation terminale.

Un unique modèle de définition des cours devient universel et entraîne des conséquences majeures sur la didactique et la pédagogie de l'ordre collégial : chaque cours ou ensemble aura pour objectif de faire acquérir une seule compétence, laquelle se décompose en éléments à acquérir progressivement ; en regard de chacun de ces éléments, des critères de performance définissent des standards. Et dans le cas de la formation générale commune, en regard de chaque critère de performance, des activités d'apprentissage sont définies. L'ensemble est prescriptif.

L'ANALYSE LITTÉRAIRE, LA DISSERTATION EXPLICATIVE ET L'ESSAI CRITIQUE

Ce qui est demandé, du cours 1 au cours 3 de la formation générale commune en « Langue d'enseignement et littérature », se situe essentiellement dans l'énoncé des trois compétences terminales, fondées sur des habiletés générales communes mais distinctes et dans leurs exigences et dans la façon dont leurs sujets sont énoncés.

Trois compétences fondées sur des habiletés générales communes

Certes, les trois compétences en titre exigent qu'on sache lire et analyser un sujet, recueillir un contenu littéraire pertinent pour traiter le sujet à la suite d'un relevé et d'une mise en séries de faits et à l'énonciation d'idées, élaborer un plan de rédaction à la suite d'une pratique de la grande variété de plans, maîtriser un registre de langue soutenu et discursif, maîtriser également la construction de paragraphes variés d'introduction, de développement et de conclusion, enfin respecter un protocole de rédaction et de présentation d'un travail intellectuel.

Trois compétences terminales distinctes

Toutefois, ces trois compétences sont différentes dans leurs exigences formulées par le programme :

- dans le cours 1, une analyse littéraire de 750 mots portant sur les thèmes majeurs et les procédés de style d'un extrait d'œuvre (ou d'une œuvre complète si elle est brève) appartenant à un courant littéraire ; cet extrait est habituellement accompagné des références d'usage sur l'auteur et son œuvre, et d'une recommandation de traitement :

Faites l'analyse littéraire de « Je vis, je meurs », extrait de *Élégies et sonnets* (1555) de Louise Labé (1524-1566). Vous vous attarderez au thème de l'amour, aux effets et à la puissance de ce sentiment, rendus, entre autres, par des procédés comme les figures de rapprochements, le vocabulaire des sensations et le jeu des pronoms personnels.

- dans le cours 2, une dissertation explicative de 1 000 mots portant sur les thèmes et le langage de textes issus de courants littéraires, à partir d'une

liste de sujets déterminés ; ces textes sont habituellement accompagnés des références d'usage sur l'auteur et son œuvre :

Le réalisme de Flaubert a une cible, contrairement à celui de Maupassant. Montrer à l'aide de « Deux amis » et de *Madame Bovary*.

• dans le cours 3, un essai critique de 1 250 mots portant sur les thèmes, le langage et l'imaginaire d'une œuvre québécoise d'aujourd'hui comparée à une œuvre francophone ; un sujet déterminé lui est fourni :

On prétend que le réalisme du roman québécois des années trente doit hélas beaucoup trop au réalisme français du dix-neuvième siècle. À l'aide de *Trente arpents* de Ringuet et de *Madame Bovary* de Flaubert, discuter ce point de vue.

En somme, voici les éléments de contenu des sujets présentés aux étudiants et étudiantes lors d'un examen.

chose (c'est la consigne) ; mais, contrairement à la recommandation de l'analyse littéraire, dans le cas de la dissertation comme de l'essai, le sujet est une invitation qu'il faut prendre comme un ordre dont il ne faut déroger sous aucun prétexte.

Pour ce qui est du sujet de la dissertation explicative, le thème ou le point de vue portera sur les représentations du monde proposées par des textes en fonction de leurs thèmes et de leur langage. Ces œuvres appartiennent aux courants littéraires, ce qui exclut la dissertation non littéraire, la dissertation sur des textes qui n'appartiendraient pas à des courants littéraires (!) et probablement la dissertation portant sur un seul texte littéraire (!!).

Quant à la consigne, elle sera explicative, c'est-à-dire non critique.

Exemple d'un sujet de dissertation explicative :

Le thème de la souffrance morale marque *Poussière sur la ville* d'André Langevin et *Le libraire* de Gérard Bessette ; dans le premier cas, la souffrance a un sens, pas dans le second. Expliquer.

LE SUJET → COMPREND-IL †	DE L'ANALYSE LITTÉRAIRE	DE LA DISSERTATION EXPLICATIVE	DE L'ESSAI CRITIQUE
1. <i>le ou les textes littéraires avec références ?</i>	Oui, un court extrait	Oui, plus d'un texte	Non, il faut les choisir
2. <i>un point de vue à prouver ou à discuter ?</i>	Non	Oui, un choix	Oui, un seul
3. <i>le ou les courants littéraires des textes en cause ?</i>	Oui	Parfois	Non
4. <i>une recommandation de traitement ?</i>	Parfois	Non	Non

Ces distinctions, certes importantes, sont néanmoins superficielles. Quand on y regarde de plus près, chaque compétence a ses caractéristiques et une façon propre de parcourir le processus général qui va de la perception première d'un sujet à la mise au propre d'un texte discursif achevé. C'est le cas de la dissertation explicative.

LA DISSERTATION EXPLICATIVE

Son sujet

[...]¹

Un sujet (d'analyse littéraire, de dissertation ou d'essai) bien formulé est une double invitation : une invitation à réfléchir (c'est le thème ou le point de vue proposé) et une invitation à faire quelque

Consigne : Expliquer.

Point de vue : Dans *Poussière sur la ville* d'André Langevin, la souffrance morale a un sens ; pas dans *Le libraire* de Gérard Bessette.

On a noté que le sujet de la dissertation explicative porte sur les représentations du monde. Mais que faut-il entendre par représentations du monde ? Appliquée à la littérature, cette expression relève d'un pléonasm, puisque toute œuvre littéraire est une « mimesis » du réel en plus d'appartenir au réel. Dans l'analyse littéraire, il s'agit de traiter du texte comme objet de langue et de style ; ici, il s'agit d'en traiter comme d'un double du réel, donc comme d'un réseau de sens faisant croire au lecteur que ce qu'il ressent, voit et comprend est

d'une certaine manière vrai. On sait pourtant que bon nombre d'auteurs modernes ont remis en question ce code, en présentant l'œuvre comme une production, un travail d'écriture, véritable objet du texte. Les textes littéraires en tant que représentations du monde ont donné lieu à des commentaires, des études, des gloses... sur le sens de ces représentations : la dissertation explicative sera l'occasion de faire voir comment et pourquoi un de ces points de vue est vrai. Souvent le point de vue n'a pas d'auteur : il est proposé comme une vérité intemporelle ; parfois on désigne son auteur. Voici trois exemples :

- Le thème du fleuve est métaphorique chez Jacques Poulin. Montrer.
- Si *Trente arpents* intègre le thème de la descente, *Bonheur d'occasion*, à sa manière, amorce celui de la remontée. Faire voir.
- Boris Vian a déjà dit d'une de ses œuvres : « Cette histoire est vraie puisque je l'ai inventée ». Cette boutade condense le thème du rapport au réel en regard de la vérité. Expliquer.

Ses caractéristiques

Que faut-il entendre par dissertation ? Étymologiquement, si analyser, c'est dissoudre, dissenter, c'est déplier : dissoudre un texte littéraire proposé dans le premier cas, mais déplier sa pensée à propos d'un sujet dans le second. Le descriptif des programmes fait comprendre que, comme dans le cas de l'analyse littéraire, il s'agit d'un écrit construit, discursif et rédigé. Désalmand et Tort, dans *Du plan à la dissertation* (Paris, Hatier, « Formation » n° 313-314, 1977, p. 7) affirment qu'une « bonne dissertation est l'expression d'une réponse personnelle à un problème donné, formulée avec rigueur et clarté, et se référant constamment au réel ».

Qu'est-ce donc qu'une dissertation explicative ? Gicquel, dans *L'explication de textes et la dissertation* (Paris, PUF, « Que sais-je » n° 1805, 1979, p. 72), prétend qu'expliquer, en dissertation, vise à « retrouver des arguments qui ont dicté [un] jugement ». Boissonnault, Fafard, et Gadbois, dans *La dissertation* (op. cit., 1980, p. 64), distinguent la dissertation explicative de la dissertation critique, et disent de la première qu'elle ne laisse pas de place à la subjectivité critique quant au jugement proposé : il faut être d'accord avec lui. Mikolajczak-Thyrion, s'inspirant également de Boissonnault, Fafard et Gadbois, le précise ainsi,

dans *La dissertation aujourd'hui* (Paris, Duculot, « L'esprit des mots », 1992, p. 18) : marquant : « une attitude de décentrement par rapport à soi-même, [...] expliquer suppose une opération interprétative visant à intégrer les données de départ [du jugement proposé] dans un système plus général relevant en outre d'un cadre de référence différent ».

Les mots en petites capitales permettent de dégager six caractéristiques de la dissertation explicative : il s'agit d'un écrit construit, discursif et rédigé proposant une réponse personnelle à un problème posé par un jugement avec lequel il faut pourtant être d'accord mais qu'il faut interpréter.

Trois caractéristiques relevant des habiletés générales

- La dissertation est **construite** : au terme d'un processus méthodique de questionnement et d'analyse du sujet, elle respecte les caractéristiques générales d'un plan discursif : une introduction en trois parties, un développement progressif et une conclusion en trois parties.
- elle est **discursive** et respecte donc les caractéristiques du style discursif (objectivité, neutralité, abstraction et enchaînement), et du vocabulaire discursif (précision, justesse, variété et conformité) ;
- elle est **rédigée** et respecte donc les caractéristiques générales de la rédaction d'un texte discursif, celles enfin du protocole de présentation et de rédaction.

Trois caractéristiques relevant en propre de la dissertation explicative

1. La dissertation porte sur un sujet qui propose un jugement avec lequel il faut être d'accord. On peut croire que la chose est difficile à réaliser et que sa liberté d'expression s'en trouve réduite ; il n'en est rien, d'une part, parce que les sujets proposent des jugements avérés, d'autre part, parce que la liberté est aussi et peut-être surtout dans la manière de traiter les vérités des autres. Voici un exemple :

Chez Stendhal comme chez Chateaubriand, l'autobiographie est en même temps exploration du thème du moi et procès-verbal de son écriture. Démontrer à l'aide de quelques pages de *La vie de Henri Brulard* et des *Mémoires d'outre-tombe*.

On ne peut pas être tout à fait d'accord avec cette affirmation, trouver que Chateaubriand ne fait pas tant de place au récit de l'écriture qui se

déroule, trouver que Stendhal le fait maladroitement... Comme auteur de la dissertation, on pourra être d'accord avec l'affirmation, même si..., montrer que malgré les divergences profondes de traitement, il y a communauté de traitement, etc.

2. La dissertation présente ce jugement dans la perspective d'une problématique et d'un thème à traiter. Tout sujet de dissertation présente son propos comme s'il faisait problème. Derrière chaque jugement ou point de vue présenté, il y a lieu de se demander : quel problème sous-tend cette affirmation ? Ou encore, quel problème peut justifier le fait qu'on pose cette question ? Cette problématique permet en même temps de dégager le thème majeur qu'il propose de traiter.

Le thème du moi inscrirait l'autobiographie dans les textes référentiels. Prouver à l'aide d'un roman de Colette de la série des « Claudine » et à l'aide des *Mots* de Jean-Paul Sartre.

Le conditionnel est ici déjà un indice qu'il y a anguille sous roche : l'autobiographie n'est-elle pas sensée être référentielle par nature ? Est-ce à dire qu'elle pourrait tricher avec le réel et devenir parfois fiction ? Serait-ce le cas des autobiographies littéraires ? Pourquoi une autobiographie pourrait-elle ne pas être référentielle ? Pour cacher le réel, l'édulcorer, le rendre supportable ? Ne serait-ce pas plutôt que toute entreprise d'autobiographie est vouée à la tricherie référentielle par le simple fait d'écrire sur sa vie alors qu'on la vit ? Le thème ici posé est celui de la sincérité dans le vécu de l'écriture. On pourra donc être d'accord avec le sujet, mais dans la problématique qui vient d'être esquissée, il y a large place à la nuance. Avec la dissertation, l'anodin recèle le fondamental : le but de l'analyse du sujet, comme on le verra plus loin, sera de le montrer.

3. La dissertation présente une réponse personnelle à cette problématique, à l'occasion du jugement proposé par le sujet et qu'il faut expliquer. Cette réponse passe nécessairement par le langage du texte. On comprend que cette affirmation, qui pouvait sembler paradoxale à première vue, devient une évidence. Le personnel sourd de la façon dont on pose la problématique et surtout de la façon dont on apporte réponse à cette problématique. Voici un exemple :

Montrer, à l'aide du passage sur un ruban volé de Rousseau dans *Les confessions* et de celui sur la petite madeleine de Proust, que le thème de

l'enfance vu à travers le prisme du souvenir, donc fondamentalement le thème du temps, est un élément narratif essentiel à l'autobiographie.

Les deux passages en question montrent à l'évidence qu'ils traitent de l'enfance. On peut difficilement être en désaccord avec l'affirmation. Pourquoi poser ce sujet ? Parce que la décision de se raconter, c'est aussi la décision de saisir au présent le sens de sa vie ? Parce que l'enfance serait le lieu de la formation de sa personnalité ? Parce que l'enfance serait le lieu de délices oubliés qu'il faut faire revivre pour étirer le temps et lutter ainsi à rebours contre le fait qu'il passe ? L'autobiographie ne serait-elle qu'une façon d'allonger le présent d'un passé à réinventer, voire à inventer ? Est posé ici le thème du temps dans l'autobiographie. On pourra donc être d'accord avec le sujet, en montrant que l'enfance joue un rôle majeur dans l'autobiographie en épaississant le présent d'un passé psychologiquement transformé comme chez Rousseau, et le ralentissant par l'émergence du passé dans le présent comme chez Proust ; cette preuve s'appuiera donc sur la manière de dire, le langage des auteurs concernés. On aura donc satisfait aux trois conditions qui caractérisent la dissertation explicative :

1. être d'accord avec le sujet ;
2. dans une problématique et au sujet d'un thème ;
3. dont la réponse et le traitement sont à coup sûr personnels mais s'appuient sur la manière qu'ont les auteurs concernés de représenter le monde.

* L'auteur de ce dossier est un ancien rédacteur en chef du collectif pédagogique de *Québec français*, Vital Gadbois. Ce dernier a lancé en août dernier, à l'intention des étudiants et étudiantes du collégial et aussi de ses collègues, un manuel sur les trois compétences terminales du nouveau programme de formation générale commune en Langue d'enseignement et littérature : *Écrire avec compétence au collégial, L'analyse littéraire, La dissertation explicative, l'essai critique*, La Lignée, Belœil, 1994 184 p., ISBN : 2-920190-26-1. [Voir dans ce numéro p.11].

NOTE

1. Le texte qui suit est, pour l'essentiel, un extrait de notre récente publication *Écrire avec compétence au collégial. L'analyse littéraire. La dissertation explicative. L'essai critique*, Belœil, La Lignée, 1994, 184 p., [p. 120 à 124]. On trouvera un exemple méthodique de la préparation et la rédaction d'une dissertation explicative aux pages 124 à 138 et une fiche d'autoévaluation pour l'étudiant et d'évaluation pour le professeur aux pages 139 à 142 et 175 à 176.